



Marché de maîtrise d'œuvre

**Réalisation des aménagements AEP
nécessaires à la sécurisation du bilan besoins
ressources communal de Porte-de Savoie**

Acte d'engagement

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES :
Mardi 25 juillet 2023 à 12h**

1. Identification de l'acheteur

- **ENTITE ADJUDICATRICE EXERÇANT LA MAITRISE DE L'OUVRAGE :**

COMMUNE DE PORTE-DE-SAVOIE

- **REPRESENTANT DE L'ENTITE ADJUDICATRICE:**

M. Le Maire, Franck VILLAND

- **COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :**

DDFIP 73
Service de gestion comptable
5, rue Jean Girard-Madoux
73011 CHAMBERY Cédex

- **FORME du MARCHE :**

La présente consultation est soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique. Au regard du montant prévisionnel du marché et en application du code de la commande publique, **la présente consultation est menée selon une procédure adaptée** dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

- **OBJET du MARCHE :**

La présente consultation concerne l'accomplissement d'une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation de travaux d'eau potable sur la commune de Porte-de-Savoie. Ces travaux consistent à la réalisation d'un important équipement structurant d'adduction et de distribution de la commune.

2. Identification du contractant

Le signataire Candidat individuel,

Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

Je soussigné,.....

Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....

Ayant son siège social à :.....

Immatriculée à l'I.N.S.E.E. sous le N° :.....

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :.....

Code d'activité principale (APE) :.....

Numéro d'inscription au Registre du Commerce de :.....

Sous le N° :.....

Adresse mail de réception des recommandés électroniques :

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.), et de l'ensemble des pièces du marché ;

M'engage sans réserve, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

Les signataires membres d'un groupement solidaire,

Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement solidaire

Nous soussignés,

- **M**.....

Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....

dont le siège social est situé :.....

.....

• Immatriculée à l'I.N.S.E.E. sous le N° :.....

• Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :.....

• Code d'activité principale (APE) :.....

• Numéro d'inscription au Registre du Commerce de :.....

• Sous le N° :.....

Adresse mail de réception des recommandés électroniques :

- **M**.....
Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....
dont le siège social est situé :.....
.....
 - Immatriculée à l'I.N.S.E.E. sous le N° :.....
 - Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :.....
 - Code d'activité principale (APE) :.....
 - Numéro d'inscription au Registre du Commerce de :.....
 - Sous le N° :.....

- **M**.....
Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....
dont le siège social est situé :.....
.....
 - Immatriculée à l'I.N.S.E.E. sous le N° :.....
 - Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :.....
 - Code d'activité principale (APE) :.....
 - Numéro d'inscription au Registre du Commerce de :.....
 - Sous le N° :.....

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.), et de l'ensemble des pièces du marché ;

Nous nous engageons, sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

L'ensemble des entrepreneurs groupés solidaires est désigné dans le présent marché sous l'appellation : « l'Entrepreneur ».

M.....agissant au nom et pour le compte de de la société
est le mandataire du groupement solidaire.

Les signataires membres d'un groupement conjoint,

Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement conjoint

Nous soussignés,

- **M**.....
Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....
dont le siège social est situé :.....
.....
 - Immatriculée à l'I.N.S.E.E. sous le N° :.....
 - Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :.....
 - Code d'activité principale (APE) :.....
 - Numéro d'inscription au Registre du Commerce de :.....
 - Sous le N° :.....

Adresse mail de réception des recommandés électroniques :

- **M**.....
Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....
dont le siège social est situé :.....

-
- Immatriculée à l'I.N.S.E.E. sous le N° :.....
- Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :.....
- Code d'activité principale (APE) :.....
- Numéro d'inscription au Registre du Commerce de :.....
- Sous le N° :.....

- **M.....**
Agissant au nom et pour le compte de la Société :.....
dont le siège social est situé :.....

-
- Immatriculée à l'I.N.S.E.E. sous le N° :.....
- Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :.....
- Code d'activité principale (APE) :.....
- Numéro d'inscription au Registre du Commerce de :.....
- Sous le N° :.....

Après avoir pris connaissance de l'ensembel des documents du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.), et de l'ensemble des pièces du marché ;

Nous nous engageons, sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés conjoints, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

L'ensemble des entrepreneurs groupés conjoints est désigné dans le présent marché sous l'appellation : « l'Entrepreneur ».

M.....agissant au nom est pour le compte de la sociétéest le mandataire du groupement conjoint.

3. Dispositions générales

3.1. Objet

La présente consultation concerne la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux sur le réseau d'eau potable qui consistent à la réalisation d'un équipement important et structurant d'adduction et de distribution pour l'ensemble de la commune.

Les travaux consistent en la réalisation d'un programme de travaux de canalisations et chambres de comptable, stabilisation, régulations ainsi qu'en la création d'une station de pompage.

3.2. Procédure de passation

La présente consultation est soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique. Au regard du montant prévisionnel du marché et en application du code de la commande publique, la présente consultation est menée selon une procédure adaptée dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

3.3. Consistance de la mission

Le contenu de la mission, précisé dans le programme des prestations, se compose d'une partie forfaitaire et d'une partie à bons de commande. La partie forfaitaire comporte des éléments de mission de base et des éléments de mission complémentaires..

4. Prix

4.1. Coût prévisionnel des travaux

Il résulte d'une estimation des travaux fixée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, d'un coût prévisionnel de travaux **de 1 300 000 € HT.**

4.2. Décomposition des prix

Les prestations du maître d'œuvre seront réglées par un prix global et forfaitaire. Le taux de rémunération s'entend uniquement pour les missions de base dans la partie forfaitaire.

4.2.1 Partie Forfaitaire

La partie forfaitaire comporte des éléments de mission de base et des éléments de missions complémentaires.

Détail des missions de base

- Les études d'avant-projet (APS et APD) ;
- Les études de projet (PRO) ;
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux (ACT) ;
- Les études d'exécution (EXE/VISA) ;
- La direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;

Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues au CCAP. Le taux de rémunération est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération (t) par le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage.

Coût prévisionnel des travaux (€ HT)	Cp = 1 300 000 € HT
Taux de rémunération pour les missions de base AVP, PRO, ACT, EXE/VISA, DET et AOR (Arrondi à 2 chiffres après la virgule)	t =%
Forfait provisoire de rémunération (€ HT)	Cp x t =€ HT
TVA au taux actuel de 20%	=€
TOTAL forfait provisoire de rémunération (€ TTC)	=€ TTC
Arrêté en toutes lettres :	

Détail des missions complémentaires

Missions	Unité	Quantité	Prix unitaire	TOTAL € HT
Rédaction de l'ensemble des pièces des dossiers de demande de subvention	forfait	1		
Rédaction du cahier des charges et suivi technique des Etudes géotechniques :	forfait	1		
Rédaction du cahier des charges et suivi technique des travaux topographiques	forfait	1		
Réalisation de l'étude de faisabilité de la variante de tracé	forfait	1		
Total Missions Complémentaires en € HT				

4.2.2. Partie à bons de commande

Missions	Unité	Quantité	Prix unitaire	TOTAL € HT
Rédaction de conventions de passage en propriétés privées. Prix pour trois conventions	forfait	1		
Rédaction de conventions de passage en propriétés privées. Prix par convention au-delà de trois	forfait	1		
Rédaction du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau	forfait	1		
Obtention d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la traversée du Milieu récepteur, déclaration au titre loi sur l'eau	forfait	1		
Rédaction du dossier déclaration préalable ou de demande de permis de construire pour les stations de pompage et le réservoir	forfait	1		
Organisation de réunions de présentations du projet aux élus et ou aux services de l'état nécessaires à l'ensemble des tâches citées ci-dessus (les réunions de travail sont rémunérées dans les différentes missions ainsi que les trois réunions de présentation du projet prévues au CCTP). Prix par réunion	forfait	1		

4.3. Rémunération du maître d'oeuvre

4.3.1. Conditions générales de l'offre de prix

L'offre de prix :

- est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de réception des offres (mois zéro - mo) ;
- résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération.

4.3.2. Calcul de la rémunération

Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues au CCAP. Le taux de rémunération est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération (t) par le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage.

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions de l'Article 6.3 du CCAP.

4.3.3. Modalités de rémunération

La part affectée à chaque élément de mission et la part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans le tableau de l'article 8 du présent acte d'engagement. Celui-ci est rempli par le candidat, en respectant scrupuleusement la présentation fournie.

5. Délai de réalisation

La notification prévisionnelle du marché est prévue au plus tôt fin septembre 2023.

Les délais de réalisation des documents d'études sont les suivants. Ils sont donnés en mois à compter des OS spécifique par mission

Délais de réalisation des Missions de base de maitrise d'œuvre	
Détail des missions <i>Création station de pompage et réalisation du programme de travaux de canalisations et chambres de comptable, stabilisation , régulations</i>	Délais en mois (dates indicatives)
Phase AVP	2 mois (à compter de l'OS démarrage)
Phase PRO	1 mois
Phase ACT	4 mois
Phases EXE/VISA, DET et AOR	6 mois (fin Décembre 2024)

Délais des missions complémentaires	Délais	Période à titre indicatif
Rédaction de l'ensembles des pièces des dossiers de demande de subventions	3 mois	De septembre à Novembre 2023
Rédaction du cahier des charges et suivi technique des Etudes géotechniques	1 mois	oct 2023
Rédaction du cahier des charges et suivi technique des travaux topographiques	1 mois	oct 2023
Réalisation de l'étude de faisabilité de la viarante de tracé	2 mois pour le dossier initial 3 semaines pour fournir les compléments ou modifications	Septembre -Octobre 2023

Délais des missions de la partie à bon de commande	
Détail des prestations	Délais
Rédaction de conventions de passage en propriétés privées. Prix pour trois conventions	Précisé au bon de commande, période indicative de réalisation fin 2023
Rédaction de conventions de passage en propriétés privées. Prix par convention au-delà de trois	Précisé au bon de commande, période indicative de réalisation fin 2023
Rédaction du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau	Précisé au bon de commande, en coordination avec la phase PRO du tracé retenu correspondant
Obtention d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la traversée du Milieu récepteur, déclaration au titre loi sur l'eau	1 mois (décembre 2023)
Rédaction du dossier déclaration préalable ou de demande de permis de construire pour les stations de pompage et le réservoir	Un mois
Organisation de réunions de présentations du projet aux élus et ou aux services de l'état nécessaires à l'ensemble des taches citées ci-dessus (les réunions de travail sont rémunérées dans les différentes missions ainsi que les trois réunions de présentation du projet prévues au CCTP). Prix par réunion	Précisé au bon de commande : 15 jours pour la préparation 3 jours pour diffuser le compte rendu

6. Sous-traitance

Le titulaire :

- n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.
- envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant, envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement et les noms de ces sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Cotraitant concerné	Nature de la (des) prestation(s)	Montant de la (des) prestations(s) sous-traitée(s)		
		HT	TVA	TTC
	TOTAL			

7. Règlement des comptes

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'Article 8 du CCAP.

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter les montants au crédit du/des compte(s) suivant(s) :

Prestataire unique :

DÉSIGNATION DU TITULAIRE	COMPTE A CREDITER	
	N° de compte	
	Code banque	
	Code guichet	
	Clé	

Prestataires groupés :

Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire, qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessous du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires

DÉSIGNATION DU MANDATAIRE	COMPTE A CREDITER	
	N° de compte	
	Code banque	
	Code guichet	
	Clé	

ou

DÉSIGNATION DU COTRAITANT	COMPTE A CREDITER	
	N° de compte	
	Code banque	
	Code guichet	
	Clé	

DÉSIGNATION DU COTRAITANT	COMPTE A CREDITER	
	N° de compte	
	Code banque	
	Code guichet	
	Clé	

DÉSIGNATION DU COTRAITANT	COMPTE A CREDITER	
	N° de compte	
	Code banque	
	Code guichet	
	Clé	

DÉSIGNATION DU COTRAITANT	COMPTE A CREDITER	
	N° de compte	
	Code banque	
	Code guichet	
	Clé	

Dans tous les cas, joindre impérativement un relevé d'identité bancaire ou postal conforme aux références mentionnées ci-dessus.

8. Décomposition du prix forfaitaire par élément de mission et par cotraitant en cas de groupement conjoint

Phases techniques	%	Montant HT global de chacun des éléments	Répartition par cotraitant HT							
			Mandataire		Cotraitant n°1		Cotraitant n°2		Cotraitant n°3	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
AVP (APS & APD)										
PRO										
ACT										
EXE/VISA										
DET										
AOR										
Montant total HT	100%									
TVA 20 %										
Montant total TTC										

EN CAS DE COTRAITANTS SUPPLEMENTAIRES, FOURNIR LE TABLEAU COMPLET SOUS LA MEME FORME

Le présent acte d'engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au concepteur dans un délai de 120 jours à compter de la date de remise de l'offre.

Fait à, le/...../.....,

En un seul original.

LE(S) PRESTATAIRE(S)

(Cachets et signatures précédés de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Fait à Porte-de-Savoie, le/...../.....

**Pour le Pouvoir Adjudicateur,
Monsieur le Maire de Porte-de-Savoie**

Reçu l'avis de réception mail de la notification du marché le

Le..... (date d'apposition de la signature ci-après)